

Published on *Orientation Auvergne-Rhône-Alpes* (<http://www.orientation.auvergnerhonealpes.fr>)

[Accueil](#) > BAC 2021 Lycéens - Aménagements des épreuves de Spé

Le ministère de l'Éducation nationale annonce **l'annulation des épreuves du Bac prévues au mois de mars** en raison de la crise sanitaire.

Pour les élèves de terminales générales ou technologiques, ces **enseignements de spécialité** comptent pour 30% de leur note finale au baccalauréat. Cela représente un enjeu important c'est ce qui va donner une coloration "linguistique" "artistique" "scientifique" à leur bac et les guidera dans leurs choix d'études supérieures.

Les **notes de ces épreuves seront remplacées par les moyennes obtenues** dans chaque spécialités durant toute l'année scolaire.

Pour l'inscription sur [ParcourSup](#) les notes prises en compte seront :

- Pour la classe de première les notes de l'année, les résultats des épreuves anticipées de français, les notes obtenues aux épreuves de contrôle continu 1 et 2, et les notes de la spécialité (qui sera abandonnée en fin de 1ère)
- Pour la classe de terminale les bulletins des 1er et 2ème trimestre (comprenant les notes obtenues en contrôle continu dans leurs spécialités)

Et les autres épreuves du bac ?

Les épreuves terminales sont maintenues, avec des aménagements pour certaines :

- Les **Épreuves de philosophie** sont prévues le **jeudi 17 juin 2021** matin avec 3 sujets de dissertation (au lieu de 2).
- Le **Grand oral** aura lieu du **lundi 21 juin au vendredi 2 juillet 2021**.
- Les **oraux de français** sont programmés du **21 juin au 2 juillet** avec un nombre réduit de textes à présenter.

D'autres aménagements pourront être annoncés selon l'évolution de la crise sanitaire.

+ d'infos :

[Communiqué de presse](#) du ministère de l'Éducation nationale

- [Orientation](#)
- [Formation](#)

22 Avril
